



BIEN CONSERVER CE LIVRET
CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES
SUR L'ORGANISATION, INSCRIPTIONS... SUR
LES ACCUEILS DE LOISIRS mercredi et

-> DISPONIBLE sur internet www.amilly.com rubrique « À tout âge – Autour de l'école » ou au service Éducation/Enfance.

Les **A.C.M** (Accueils de loisirs Collectif de Mineurs) sont agréés auprès de la **DRAJES** (Délégation Régionale Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et s'adresse aux enfants scolarisés de la Petite Section de maternelle jusqu'à 12 ans inclus (Pas d'accueil d'enfants en Toute Petite Section de maternelle).

AVANT L'INSCRIPTION

⚠ Il faut **AVOIR UN COMPTE FAMILLE** dans l'espace personnel du portail famille.

- Les familles dont les enfants sont scolarisés à Amilly ont un compte.
- Si vous avez perdu identifiant et code personnel, contacter le service par mail service.education@amilly45.fr ou par téléphone 02 38 28 76 67.
- Si vous êtes **HORS COMMUNE**, contacter le service car vous n'avez pas de compte.

⚠ **PRENDRE CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, votre signature de celui-ci attestant sa lecture est requise dans la fiche enfant.**

→ Disponible au service ou sur le site internet

LES DOCUMENTS À FOURNIR

⚠ **POUR ÊTRE VALIDÉ, votre DOSSIER doit être COMPLET.**
Les documents peuvent être déposés sur le portail famille lors des inscriptions ou directement au service ÉDUCATION/ENFANCE

FICHE ENFANT

Valable pour l'année scolaire en cours

A télécharger sur le site internet (A tout âge – Autour de l'école – ALSH), dans votre espace personnel (Rubrique mes documents) ou au service

ATTESTATION ASSURANCE

EXTRASCOLAIRE pour l'année scolaire en cours

VACCINS

Photocopies du carnet de santé ou certificat médical attestant des vaccinations obligatoires

ALLERGIES

Pour les enfants présentant des ALLERGIES
CERTIFICAT MÉDICAL obligatoire indiquant les aliments interdits OU à éviter.

AUTRES

Extrait de jugement si garde alternée, exclusive...

LES TARIFS

Délibérations n°2024/68 - Tarifs 2025/2027

MERCREDI MATIN <u>REPAS compris</u>				
Quotient C.A.F	Tarif AMILLOIS	Tarif Amillois ALLERGIQUE	Tarif HORS COMMUNE	Tarif hors commune ALLERGIQUE
< 474,99	2,05 €	1,55 €	11,05 €	7,75 €
475 - 666,99	3,75 €	2,70 €	12,15 €	8,55 €
667 - 888,99	5,65 €	3,95 €	13,35 €	9,40 €
889 - 1020,99	7,45 €	5,20 €	14,50 €	10,15 €
1021 - 1312,99	9,30 €	6,55 €	15,60 €	10,95 €
> = 1313	11,00 €	7,70 €	16,70 €	11,65 €

À LA JOURNÉE avec repas et goûter compris					
Quotient C.A.F	Tranches	Tarif AMILLOIS	Tarif Amillois ALLERGIQUE	Tarif HORS COMMUNE	Tarif hors commune ALLERGIQUE
< 474,99	1	2,60 €	1,90 €	14,60 €	10,10 €
475 - 666,99	2	4,90 €	3,45 €	15,95 €	11,10 €
667 - 888,99	3	7,25 €	5,10 €	17,35 €	12,15 €
889 - 1020,99	4	9,70 €	6,85 €	18,85 €	13,20 €
1021 - 1312,99	5	12,05 €	8,40 €	20,30 €	14,25 €
> = 1313	6	14,35 €	10,00 €	21,70 €	15,20 €

⚠ **En cas d'absence de l'enfant NON justifiée dans les 48h, la journée ou demi-journée (Mercredi) ou la semaine (Vacances) sera due.**

Le justificatif doit être recevable, les convenances personnelles ne justifient pas une absence.

L'application du TARIF « ALLERGIQUE » suppose que la famille fournit un panier repas en lien avec le certificat médical indiquant les aliments interdits.

Pour les familles d'accueil/Village d'enfants/Maison du département, se référer au tarif de la tranche 4.

LA FACTURATION

⚠ **Facture à terme échue envoyée par mail et disponible dans votre espace personnel du portail famille.**

MOYENS DE PAIEMENT

Paiement en ligne via Internet

Paiement au service par carte bancaire / espèces / chèque (à l'ordre de régie ALSH) / CESH pour les enfants de moins de 6 ans (Attention à la date limite) / Chèque vacances

⚠ **Vous avez un mois pour régler la facture, passé ce délai, elle sera envoyée à la trésorerie pour recouvrement (Saisie sur salaire, sur la CAF...) et vous ne pourrez plus la régler au service.**

En cas d'impayés répétés, la ville se réserve le droit de ne plus accepter vos demandes d'inscriptions. L'ACM n'est pas un service obligatoire.

LE MERCREDI

A la journée

Repas + goûter compris

Présence obligatoire de l'enfant de 9h00 à 17h30

Accueil péricentre de 7h00 à 9h00
Accueil péricentre de 17h30 à 18h45

PAS DE DÉPART OU ARRIVÉE HORS DES HORAIRES DE PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Le matin

Avec repas compris

Présence obligatoire de l'enfant de 9h00 à 13h00

Accueil péricentre de 7h00 à 9h00
Accueil péricentre de 13h00 à 13h30

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

A partir du 03 septembre 2025 jusqu'au 01 juillet 2026

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

⚠ **AVANT TOUTE RÉSERVATION -> FAIRE UNE INSCRIPTION qui doit être validée par le service et qui vous donnera accès à la réservation une fois validée.**

1/ Pour **INSCRIRE** ➡ PORTAIL FAMILLE « Espace personnel » -> Onglet **INSCRIPTION** -> Choisir l'enfant -> Cliquer sur inscrire -> **Choix de la formule** (Journée ou matin) **ET IMPORTANT choix du site d'accueil matin/soir** (Clos Vinot **OU** Pailletterie) -> En dessous vous trouverez le lien pour joindre vos documents -> Enregistrer



IMPORTANT Pour la demi-journée -> Pas de retour en bus de prévu pour retourner au Clos Vinot -> Les enfants sont à récupérer à la Pailletterie entre 13h et 13h30

2/ **Validation par le service** ➡ ENVOI d'un mail de confirmation qui vous autorise à faire vos réservations

3/ Pour RÉSERVER ➡ PORTAIL FAMILLE « Espace personnel » -> Onglet **PLANNING** -> Choisir le mois en allant sur [modifier ET Cocher](#) -> **VALIDER** à chaque fois et passer au mois suivant.... -> **Une fois tout terminé** cliquer à nouveau sur [VALIDER ET TERMINER](#) -> Un récapitulatif apparaît, [cliquer sur terminer](#) -> Réception d'un mail de confirmation

Les réservations ou les annulations prévisibles se font jusqu'au JEUDI D'AVANT pour le mercredi suivant.

 Si vous êtes sûr d'une présence régulière, faites vos réservations à l'année. Ne réservez pas « au cas où », vous prendrez la place d'une famille qui en a besoin.

LES VACANCES (sauf Noël)

A la journée UNIQUEMENT

Repas + goûter compris

Présence obligatoire de l'enfant de 9h00 à 17h00

Accueil péricentre de 7h00 à 9h00 et accueil péricentre de 17h00 à 18h45

PAS DE DÉPART OU ARRIVÉE HORS DES HORAIRES DE PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Il est important de bien respecter les horaires de fonctionnement des ACM.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Pour LA TOUSSAINT ➡ Du Lundi 20 au 31 OCTOBRE

Pour L'HIVER ➡ Du Lundi 16 au 27 FÉVRIER

Pour LE PRINTEMPS ➡ Du Lundi 13 au 24 AVRIL

Pour JUILLET ➡ Du Lundi 06 JUILLET au 31 JUILLET
Fermé le 14 JUILLET

Pour AOÛT ➡ Du Lundi 03 au 28 AOÛT

 Modifications possibles du calendrier des vacances scolaires par l'Education Nationale

PÉRIODE POUR RÉSERVER - IMPORTANT

 **Passé les délais**, les réservations sont placées en liste d'attente, et seront validées en fonction des places qui se libèrent.

Pour LA TOUSSAINT ➡ Du Lundi 15 au 26 SEPTEMBRE

Pour L'HIVER ➡ Du Lundi 12 au 23 JANVIER

Pour LE PRINTEMPS ➡ Du Lundi 9 au 20 MARS

Pour L'ÉTÉ ➡ Du Lundi 25 MAI au 5 JUIN

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Pour les vacances, les réservations se font À LA SEMAINE UNIQUEMENT.

-> Pas de réservation à la journée - **MAXIMUM** pour 6 semaines l'été

LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE ET NE VAUT PAS VALIDATION DÉFINITIVE -> C'est le service ÉDUCATION/ENFANCE qui valide votre réservation.

1/ Pour INSCRIRE ➡ PORTAIL FAMILLE « Espace personnel » -> Onglet **INSCRIPTION** -> Choisir l'enfant concerné -> **Cliquer sur inscrire** -> Aller dans **choix du type d'activité et cliquer sur ACCUEIL DE LOISIRS SÉJOUR** -> **Choix de la semaine ET IMPORTANT choix du site d'accueil matin/soir** (Clos Vinot **OU** Pailleterie) -> **Renouveler l'opération pour chaque semaine** -> En dessous vous trouverez le lien pour joindre vos documents -> **ENREGISTRER**

2/ Validation par le service ➡ Réception d'un mail de confirmation pour chaque semaine choisie.

 **POUR ANNULER la semaine réservée** : Prévenir par mail ou par messagerie du portail famille **le LUNDI D'AVANT** pour la semaine d'après. **Passé ce délai, la semaine sera facturée sauf si l'absence est justifiée sous 48h.** Pas d'annulation par téléphone.

INFOS PRATIQUES

Service ÉDUCATION/ENFANCE : 02.38.28.76.67

- service.education@amilly45.fr
➔ Utiliser également la messagerie de votre espace personnel

- Horaires d'ouverture au public
 - Lundi – Mardi – Jeudi : 8h30 / 12h00 – 13h00 / 17h30
 - Mercredi matin : 8h30 / 12h30
 - Vendredi matin : 8h30 / 12h

Ces accueils collectifs de mineurs sont soutenus financièrement par la CAF du Loiret



LIVRET INFOS ACM

Accueil de loisirs Collectif pour Mineurs
2025/2026

Mercredi
(Journée ou Matin + repas)

&

Vacances scolaires
(Sauf Noël)

Domaine de la Pailleterie,
chemin des Mulets
45200 AMILLY



Renseignements :

Service ENFANCE : 02 38 28 76 67

Site internet : www.amilly.com

Mail : service.education@amilly45.fr

Messagerie de votre espace personnel